



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants M.A. ANGOULÊME

Le 31 janvier 2024

SI J'AVAIS UN MARTEAU, UN COUTEAU, UN TOURNEVIS...

Le 31 janvier 2024, suite à la fouille d'une cellule au rez-de-chaussée sud, de nombreux objets devenus tristement courants à la Maison d'arrêt d'Angoulême ont été découverts : 2 téléphones portables, de l'herbe de cannabis, un petit couteau multifonctions, mais aussi, et cela est encore plus inquiétant, un tournevis, un morceau de lame de scie à métaux, une corde tressée et un marteau !

Ces objets pourraient certainement être utilisés pour animer une formation bricolage en cellule, préparer une évasion ou une agression sur le personnel !

Il semble que dès janvier 2024, la quantité d'objets illicites détenus en cellule ait atteint un niveau préoccupant.

Nous reconnaissons que notre direction fait preuve d'une certaine volonté d'assainir la détention de ces objets et produits interdits et dangereux. Cependant, cela ne suffit pas !

Malgré l'assiduité, l'engagement et la perspicacité des agents, cette panoplie du parfait délinquant incarcéré continue inlassablement de pénétrer dans notre établissement.

Le S.P.S. demande à la direction de la Maison d'arrêt d'Angoulême de prendre les mesures suivantes :

- Transfert immédiat de tous les détenus de la cellule concernée par la fouille,
- Mise en place rapide de fouilles sectorielles,
- Dotation d'un bagage X pour le secteur fouille-greffe,
- Réévaluation du système de filets antiprojections qui laissent passer de nombreux objets,
- Évaluation de la menace des drones,
- Restriction de l'accès des détenus à certains secteurs (administratif, vestiaires hommes et femmes, porte d'entrée, chambre de nuit), en faisant appel à des sociétés de nettoyage privées.

Toutes ces mesures ne représentent pas un coût élevé, car la vie des hommes et femmes qui portent les couleurs du Ministère de la Justice et de notre République n'a pas de prix.

Le bureau local